

Le Quotidien du Médecin du : 19/07/2007

APRES LES ATTENTATS EN GRANDE-BRETAGNE

Incrédulité. Au moins quatre médecins venus d'Irak, de Jordanie et d'Inde étaient impliqués dans les attentats manqués à la voiture piégée de Londres et Glasgow, les 29 et 30 juin. Pourquoi et comment ces professionnels de la santé ont-ils plongé dans le terrorisme ? Et quelles répercussions pour un système de soins qui fonctionne avec un tiers de médecins étrangers ? Dans les hôpitaux et dans les mosquées de la capitale britannique, « le Quotidien » a mené l'enquête. En France, malgré quelques remous, les événements de Grande-Bretagne n'ont pas, semble-t-il, entamé la confiance envers les huit mille médecins d'origine étrangère en exercice, ni conduit ces derniers à se sentir stigmatisés. Un mouvement qu'encourage dans nos colonnes le Dr Dalil Boubaker, président du Conseil français du culte musulman, qui dénonce les comportements communautaristes et en appelle au respect de la laïcité.

L'alerte sonnée par l'Ordre fait des remous

Après quelques jours d'expectative générale, le communiqué publié par le Cnom (Conseil national de l'Ordre des médecins), qui « alerte les autorités sur le respect des règles éthiques et déontologiques dans l'espace européen », a suscité de vives protestations parmi les hospitaliers. Le Dr Michel Legmann, nouveau président de l'Ordre, monte au créneau pour préciser les intentions du Cnom et saluer le travail des médecins à diplôme étranger.



Le Dr Legmann précise sa position (Phanie)

«IMPLICATION DE MÉDECINS dans des entreprises terroristes: le Cnom alerte les autorités compétentes sur le respect des règles éthiques et déontologiques dans l'espace européen.» Le titre du communiqué publié le 5 juillet dernier* donne le ton. En une dizaine de lignes, l'instance ordinaire suprême, après avoir exprimé son «*effroi de constater qu'à notre époque des médecins dont la vocation est de soulager, soigner, quelles que soient leurs convictions politiques, confessionnelles, philosophiques, puissent encore donner délibérément, directement ou indirectement la mort*», s'adresse aux «*pouvoirs publics nationaux*» et aux «*autorités européennes*». Elle leur demande de «*vérifier la compétence d'un médecin, mais aussi de veiller à la constante application des règles éthiques et déontologiques, au moment où la libre circulation des médecins dans l'espace européen favorise les migrations médicales*». C'est, selon le Cnom, une «*ardente nécessité*». La véhémence du propos n'a pas, tout

d'abord, suscité de réaction. **Hormis, le lendemain, celle de l'Intersyndicale des praticiens à diplôme hors Union européenne (Inpadhue).** Après en avoir longuement débattu, le bureau de l'Inpadhue a décidé de répondre sans polémiquer. Condamnant à son tour *«avec force les projets d'attentat en Grande-Bretagne auxquels auraient participé des médecins étrangers»*, il souligne que les médecins à diplôme étranger qui exercent en France et qui *«n'ont d'étranger que leur diplôme», «ont la même conscience de l'importance des valeurs républicaines françaises que n'importe quel autre citoyen»*. Sans citer le Cnom, ni mentionner son alerte de la veille, l'intersyndicale rappelle que ses membres *«acceptent de se donner sans compter à l'hôpital, soignant chacun quelle que soit son origine sociale ou ethnique, dans le plein respect de neutralité du service public»*.

Le communiqué conclut sur la *«fierté d'un migrant qui se mesure toujours au respect qu'il attache à la valeur fondatrice d'une civilisation qu'est la démocratie»*.

Qui aurait mis en cause des boulangers ? Il faudra attendre une semaine pour que des réactions s'expriment sur un mode nettement plus protestataire. Le Pr Enrique Casalino (CHU Bichat – Claude-Bernard) trouve le communiqué ordinal d'une «médiocrité confondante» et s'interroge sur (ses) «motivations profondes».

Le Dr Christophe Choquet estime *«choquant l'amalgame fait entre les événements survenus en Grande-Bretagne et la situation des médecins à diplôme étranger. Qui aurait mis en cause les électriciens ou les boulangers français, si leurs corporations avaient été incriminées à l'étranger dans des actions terroristes?»*, s'indigne le PH.

«Aucune corporation dans aucun pays n'est à l'abri du dérapage d'un des membres, s'émeut le Dr Salem Ould Zein (CH Châlons-en-Champagne), mais est-ce une raison pour mettre sur la sellette l'ensemble de la corporation quand un de ses membres est forfait?»

Sans attendre ces protestations, le Dr Michel Legmann, tout nouveau président du conseil national, a tenu à préciser la pensée des instances ordinales. En fait, déclare-t-il au « Quotidien », *«notre communiqué n'a rien à voir avec la situation des médecins à diplôme étranger. Ces praticiens ne sont pas en cause, tout au contraire, nous ne pouvons que leur savoir gré de leur engagement professionnel, par exemple avec les gardes qu'ils assurent en grand nombre»*.

Mais le Dr Legmann juge qu'*«il n'est pas anodin que plusieurs médecins soient impliqués dans des entreprises terroristes au Royaume-Uni. Les contrôles effectués étaient insuffisants et manquaient de précision. Or, la directive qui prévoit la libre prestation de service dans l'Union européenne menace d'instaurer des migrations médicales venant de Grande-Bretagne, sans qu'il soit possible de procéder à des contrôles. C'est sur ce point particulier qui concerne la directive dite de libre prestation que le Cnom a voulu exprimer son inquiétude et qu'il a décidé de s'adresser aux pouvoirs publics français et européens»*.

Cette mise au point apaisera-t-elle les esprits, alors que les protestations s'expriment abondamment, ces derniers jours, sur plusieurs forums médicaux d'Internet, d'aucuns n'hésitant pas à dénoncer *«les relents ordinaires venus d'un autre âge et que l'on aimerait définitivement révolus»?*

> CHRISTIAN DELAHAYE

Le Dr Dalil Boubakeur : il faut tirer les leçons des événements

Président du Cfcv (Conseil français du culte musulman) depuis sa création en 2003, le Dr Dalil Boubakeur, qui est aussi membre du Conseil de l'Ordre des médecins, exprimant son « dégoût tripal » devant le fait que des médecins puissent participer à des actions terroristes, dénonce les comportements communautaristes et en appelle au « respect de la laïcité, toute la laïcité, rien que la laïcité ».

LE QUOTIDIEN - Que vous inspire le fait que des médecins puissent être impliqués dans des tentatives d'attentats ?



« La laïcité est la meilleure des préventions » (Afp)

Dr DALIL BOUBAKEUR- C'est la barbarie pure et simple. Si la participation de médecins et de médecins musulmans à des actions terroristes est confirmée, je les vomis avec un dégoût tripal. Ils se rendent coupables d'un double déni : déni de la profession médicale, qui, comme le rappelle le serment d'Hippocrate, doit être entièrement vouée à l'oeuvre de vie, en luttant contre la maladie physique et psychique ; déni de l'Islam, dont la foi est imprégnée par la sadaqa, qui privilégie la compassion, l'amitié et l'amour, contre les puissances de l'obscurantisme et du fanatisme.

Doit-on tirer en France des leçons de tels événements ?

Je crois qu'il faut redoubler de vigilance face au développement des comportements communautaristes. Les hôpitaux français ne sont pas, Dieu merci, comme les établissements britanniques, où les barbes, les turbans et les voiles sont monnaie courante.

J'estime toutefois que les autorités ordinales doivent remettre à jour avec une application sourcilleuse les principes de la laïcité, qui constitue la meilleure des préventions contre les comportements des extrémistes religieux. L'Ordre comme l'administration hospitalière doivent veiller au respect de la laïcité, toute la laïcité, rien que la laïcité, sans hésiter à se montrer tatillon. Cela commence par l'interdiction des signes religieux ostentatoires et des comportements vestimentaires qui affichent les croyances.

En ce qui concerne les pouvoirs publics, ils sont très attentifs, ainsi que me l'a confirmé il y a quelques jours, lors d'une audience, la ministre de l'Intérieur, Michèle Alliot-Marie.

Existe-t-il un risque parmi les médecins ?

Quatre-vingt-dix-neuf pour cent des médecins étrangers ou d'origine étrangère qui exercent en France sont au-dessus de tout soupçon. Eux-mêmes ont souvent eu à souffrir dans leur histoire personnelle dans leur pays d'origine d'une vision fondamentaliste de la médecine et de politiques intégristes, ils n'en apprécient que davantage la laïcité à la française.

Considérez-vous qu'un renforcement des contrôles serait nécessaire ?

Nous n'en sommes pas là. Je crois qu'il faut laisser la chance à la chance, donner de la confiance à la confiance et ne pas céder aux sirènes sécuritaires.

Doit-on redouter que des médecins étrangers fassent l'objet d'une stigmatisation ?

Le risque est réel que, dans un contexte de plus en plus sécuritaire, les médecins originaires de l'étranger aient à subir des regards empreints de suspicion. Cela peut rendre leur exercice encore plus difficile qu'il ne l'est en temps normal.

> *PROPOS RECUEILLIS PAR CH. D.*

